

Les Visas Qualité & Performance

Soyez les futurs lauréats !



En partenariat avec :



dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services

afnor
GROUPE



ASSEMBLEE DES CHAMBRES FRANÇAISES
DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Dépôt des dossiers jusqu'au 30 septembre 2012.

Jury : Octobre 2012.

Cérémonie : le 29 novembre 2012 au Ministère de l'Économie (Paris 12^e) en fin d'après-midi.

Le dépôt de candidature est gratuit et les frais de transport des évaluateurs s'élèvent au maximum à 250 euros.

Toutes les organisations et entreprises qui souhaitent mettre en avant une démarche d'excellence peuvent candidater en présentant leur dossier dans un ou plusieurs des domaines suivants :

LEADERSHIP

Des organisations dont les dirigeants façonnent le futur et le font devenir réalité.

PERSONNEL

Des organisations qui valorisent leur personnel et créent une culture qui lui permet d'atteindre les objectifs.

STRATÉGIE

Des organisations qui mettent en œuvre leurs missions et leurs visions en développant une stratégie ouverte sur les parties prenantes.

PARTENARIATS & RESSOURCES

Des organisations qui planifient et gèrent des partenariats externes, des fournisseurs et des ressources internes pour soutenir leur stratégie et leur performance opérationnelle.

PROCESSUS, PRODUITS & SERVICES

Des organisations qui par leur créativité améliorent leurs processus, leurs produits et leurs services.

Après le dépôt de la fiche de présentation de votre entreprise et de ses domaines d'excellence, un évaluateur prendra contact pour valider votre candidature. Au besoin, vous recevrez la visite d'un évaluateur. Dans tous les cas vous recevrez une restitution de votre présentation. Un jury définira en fin d'année les lauréats et les Visas Qualité & Performance seront remis lors de la cérémonie du 29 novembre 2012.

Demande de fiche :

candidature@visasqualiteperformance.fr

Information :

info@visasqualiteperformance.fr